



SPÉCIAL GOLF OMNIUM CANADIEN

Un cahier de 28 pages pour en savoir plus sur la rencontre des meilleurs golfeurs de la planète

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE JEUDI 6 SEPTEMBRE 2001

www.cyberpresse.ca

Seul Joe Clark résiste encore à la tentation

La hausse de salaire des députés fédéraux prendra effet dans une semaine

RAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com

OTTAWA—À une semaine exactement de l'échéance fixée par la loi de juin dernier haussant le salaire des députés de 20% pour le porter à 131 400\$, Stéphane Tremblay se tient coi.

Le député bloquiste de Lac-Saint-Jean avait annoncé au moment des débats sur le sujet son intention de redistribuer ses nouveaux revenus à des organismes de son comté. Les élus ont jusqu'au 13 septembre pour accepter ou refuser leur nouveau salaire rétroactif au 1^{er} janvier dernier, et l'amélioration du régime de retraite qui en découle.

Mais aujourd'hui, M. Tremblay, connu pour son opposition à la mondialisation de l'économie et célèbre pour avoir sorti sa chaise des Communes, « n'a pas vraiment de projet précis », a-t-on appris de la part d'un porte-parole de son parti.

Le député de Lac-Saint-Jean ne souhaite pas parler aux médias de cette question, ajoute-t-on au Bloc québécois, et fera le point publiquement seulement quand il aura quelque chose à dire.

Le Bloc avait voté en faveur de la hausse de salaire en compagnie des libéraux. M. Tremblay n'avait pas participé au vote et ses prises de position lui avaient valu d'amers reproches de

Voir CLARK en A 2 >

AUJOURD'HUI

Le Monde



Panique à Belfast. L'explosion d'une bombe artisanale a blessé quatre policiers chargés de la protection des jeunes élèves d'une école catholique. Page A19.

Maître et élève



Au club Royal Montréal, où s'amorce aujourd'hui l'Omniom canadien, Jean Chrétien a eu hier le privilège d'être le partenaire de Tiger Woods. « C'est une expérience remarquable que de jouer avec un tel joueur. Il est toujours très concentré », a fait valoir le premier ministre. « M. Chrétien exécute très bien son coup de droite à gauche, a diplomatiquement commenté le champion golfeur, en parlant du coup coupé de son partenaire. Détails en page A10.

DURBAN

Les Européens menacent de quitter la conférence

■ DURBAN, Afrique du Sud (AP, AFP) — Le groupe de travail chargé de rédiger un texte de compromis qui permettrait de supprimer la tonalité violemment anti-israélienne du projet de déclaration finale de la conférence de l'ONU contre le racisme a achevé ses travaux, hier soir, à Durban, sans parvenir à un compromis, selon un porte-parole du chef de la diplomatie belge.

La controverse au sujet des tentatives de certains participants, les Arabes notamment, d'assimiler sionisme et racisme a occulté tous les autres sujets en débat à Durban. Elle menace de conduire à l'échec cette troisième conférence de l'ONU contre le racisme, les Européens n'excluant pas de s'en retirer, suivant en cela les Américains et les Israéliens. Les Canadiens, eux, avaient résolu de rester, lundi.

L'Afrique du Sud, qui préside la Conférence, devait faire, ce matin, une ultime proposition de texte de compromis sur le Moyen-Orient au comité

général de la conférence, qui réunit une vingtaine de pays de différents continents, a précisé un autre porte-parole.

« Ce n'est pas un succès, mais ce n'est pas un échec. Il n'y a pas de rupture », a-t-il poursuivi, en indiquant que les pays de l'UE devraient rester à Durban pour attendre le nouveau

texte sud-africain. Le groupe de travail est composé de délégués sud-africains et belges, ces derniers représentant les Quinze, ainsi que de Norvégiens, de Namibiens et

Voir CONFÉRENCE en A 2 >

Air Transat admet avoir enfreint la procédure

Le transporteur a déjà été condamné pour un geste similaire il y a un an

CLAUDE VAILLANCOURT ET GUY BENJAMIN

CVaillancourt@lesoleil.com GBenjamin@lesoleil.com

■ QUÉBEC — La compagnie aérienne Air Transat, qui a admis, hier, avoir utilisé une pièce d'un moteur autre que celle spécifiée par le fabricant sur l'appareil Airbus 330 qui a atterri d'urgence aux Açores, a déjà été condamnée pour une offense similaire, il y a tout juste un an.

Selon un relevé des entreprises qui contreviennent à la réglementation de Transports Canada — document disponible sur le site Internet de l'organisme fédéral — un mécanicien breveté d'Air Transat a, le 1^{er} septembre 1999, « installé des pièces certifiées pour le Lockheed L1011 sur un Airbus A330. Le mécanicien, poursuit-on, savait que ces pièces, même si elles

étaient semblables à celles destinées au Airbus A330, n'étaient pas approuvées pour ce type d'aéronef. » Un an plus tard, Air Transat devait verser une amende de 1250\$ pour ce délit.

Mis au courant du fait, hier, le ministre des Transports, David Collette,

Voir AIR TRANSAT en A 2 >

66 infractions en un an Page A3

Erreur à la source

On n'a encore jamais trouvé de traces de médicaments dans l'eau du robinet

ÉRIC MOREAULT

EMoreault@lesoleil.com

QUÉBEC — Fausse alerte: les scientifiques n'ont aucune idée si l'eau du robinet contient d'infimes quantités de médicaments nuisibles pour la santé. Pour la bonne raison que les tests effectués jusqu'à maintenant l'ont été sur des eaux usées et non sur l'eau potable.

Une dépêche de la *Presse canadienne* rapportait hier qu'on avait détecté d'infimes quantités d'antidépresseurs, d'antibiotiques et de pilules contraceptives dans l'eau potable, alors qu'il s'agissait plutôt d'eau impropre à la consommation. Une situation attribuable à la psychose qui entoure l'élément liquide depuis Walkerton, estime Elisabeth Nielson, de Santé Canada. Glissement de sens ou dérapage?

Le ministère fédéral dévoilait avant-hier son intention d'élaborer un règlement sur l'évaluation environnementale de produits tels les produits pharmaceutiques et biologiques, les additifs alimentaires, les nouveaux aliments, les produits de soins personnels et les cosmétiques.

Pour l'instant, personne ne connaît l'impact à court et à long terme de certaines de ces substances sur l'environnement, notamment lorsqu'elles

Voir ERREUR en A 2 >

UNE FORMATION UNIVERSITAIRE POUR LES POLICIERS

STI QUE LE RUBAN M'ÉMARNE!!!



LA MÉTÉO



Maximum 20, minimum 9

Soleil le matin, ciel variable en après-midi. Demain, ciel variable. Détails page E32.

Précipitations (à 13 h hier)

Ce mois-ci: 26 mm Lan dernier: 0 mm
Cette saison: 345,1 mm Saison dernière: 400,2 mm

QUÉBEC, 105^e ANNÉE, N° 246
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 27657 00074 2

Pioneer Lecteur CD AM/FM pour auto
 • Puissance de 4 X 45 watts
 • EEO • Façade détachable
 • Affichage à DEL
 • SuperTuner III

La clef des sol Chargeur 6 disques

840, rue Bouvier
627-0840

239\$ 249\$

INSTALLATION GRATUITE DE TOUS LES RADIOS D'AUTO

AIR TRANSAT

Suite de la Une

a fait savoir, en milieu de soirée, qu'il allait émettre une déclaration sur l'exploitation d'Air Transat au cours de la journée d'aujourd'hui.

Seychelle Harding, porte-parole de la compagnie aérienne, a donc reconnu hier que ses mécaniciens n'ont pas suivi les procédures du fabricant. Elle a fait savoir que le moteur a été remplacé en utilisant une pièce provenant d'un autre moteur. Le manufacturier du moteur, Rolls Royce, avait pourtant recommandé, dès 1999, que les pièces ne soient pas interchangeables.

Air Transat a remplacé un des deux moteurs de l'Airbus, à son centre de maintenance, cinq jours avant que l'appareil, avec 304 personnes à bord, quitte Toronto pour Lisbonne.

Air Transat a précisé qu'il manquait une pompe hydraulique sur le moteur fourni par Rolls Royce. « Les mécaniciens ont alors décidé d'installer une pompe du modèle précédent. » Les mécaniciens auraient dû changer, en même temps, les conduits hydrauliques, ajoute-t-on.

« L'important sera de savoir si Air Transat a obtenu une dérogation pour installer cette pièce », a relaté au SOLEIL un spécialiste de l'aviation, Yvan-Miville Des Chênes. L'ancien contrôleur du trafic aérien soutient que c'est chose courante, dans tous les grands aéroports, d'obtenir une dérogation quand une pièce d'équipement ou de moteur du modèle précis n'est pas disponible sur-le-champ. Les Lockheed 1011 et les Airbus 330 d'Air Transat sont tous équipés de moteurs fabriqués par Rolls Royce.

Dans le cas des L 1011, il s'agit des modèles de la série RB 211, dans celui des Airbus du modèle Trent 772. Plusieurs pièces sont compatibles, d'autres non. À Transports Canada, on se refuse d'aller plus loin, pour l'instant, parce que l'on dit attendre le rapport définitif des enquêteurs portugais.

PLUIE D'AMENDES

Quoi qu'il en soit, de toutes les sociétés sous la férule de Transports Canada, la compagnie aérienne Air Transat est la seule, ces quatre derniers mois, à avoir été mise à l'amende, à chaque mois, pour des manquements aux règles de fonctionnement prescrits par l'organisme fédéral. Elle revient fréquemment dans la liste des contrevenants les autres mois précédents.

L'accident de l'Airbus 330 a aussi semé l'émoi dans le milieu du voyage. Vacances Air Transat et Nolitour Vacances, les deux principaux voyagistes qui utilisent cette compagnie aérienne pour transporter leurs vacanciers en Floride, dans le Sud ou en Europe, viennent de décider de doubler la commission qui est accordée aux agents de voyages pour la vente de billets d'avion sur Air Transat jusqu'à la fin d'octobre. Celle-ci passe de 10% à 20% du prix du billet d'avion.

Dans le compte rendu disciplinaire que Transports Canada affiche sur son site Internet, Transports Canada révèle des faits troublants:

À la veille de Noël de l'an 2000, Air Transat a exploité un avion sans le nombre requis d'agents de bord. « C'est grave de dire Peter Coyles, por-

te-parole de l'organisme fédéral. S'il y avait eu un problème, le personnel requis n'aurait pas été suffisant pour l'application des mesures de sécurité ». La compagnie s'en est tirée avec une amende de 1250 \$.

Trois jours auparavant, la même compagnie, Air Transat, a utilisé un de ses avions « alors que l'autorité de ce vol n'était pas en vigueur ». L'incident s'est produit à Nassau, la capitale des Bahamas. Le porte-parole de Transports Canada n'a pas voulu préciser au SOLEIL les détails de ce manque aux règles, référant le journaliste à la Loi sur l'accès à l'information pour en savoir davantage.

Plusieurs motifs peuvent être invoqués pour clouer un avion au sol, une définition plus claire que « l'autorité de ce vol n'était pas en vigueur ». Cela peut aller de problèmes mécaniques à un manque de temps pour un repos suffisant pour l'équipage. Mais pour Yvan-Miville Des Chênes, cela semble plus un départ effectué après une réparation pour laquelle Air Transat n'aurait pas obtenu tout de suite tous les papiers nécessaires. S'en est suivie une amende de 1250 \$.

Le 24 février 2000, Air Transat a fait des travaux de maintenance sur un B 757 et le rapport n'a pas été inscrit dans le livret technique de l'appareil. Encore là, une amende de 1250 \$.

Le 30 janvier 2000, toujours selon Transports Canada, on a effectué des réparations majeures sur un avion d'Air Transat sans vérifier si celles-ci étaient conformes aux données techniques approuvées. Même amende.

Le 29 décembre 1999, un B 757 d'Air Transat a effectué un décollage à Vancouver après avoir fait l'objet d'une maintenance. Encore là, aucune entrée n'a été faite dans le livret technique de l'avion. L'amende est toujours de 1250 \$.

BOÎTE NOIRE SILENCIEUSE

Notons enfin que les enregistreurs de vols de l'Airbus A330 d'Air Transat, qui a atterri d'urgence aux Açores le 24 août, ne contiennent aucune information sur le vol plané de l'appareil.

Les boîtes noires ont cessé de faire leur travail faute d'électricité lorsque le deuxième moteur a cessé de tourner à cause du manque de carburant, précise Julie Hébert, du Bureau de la sécurité dans les transports. Même les appareils les plus modernes ne sont pas équipés d'un système électrique de secours qui permettrait aux boîtes noires de continuer à enregistrer des données essentielles lors des accidents aériens.

Les avions sont équipés d'un système d'urgence de production d'électricité, mais tout le courant est dirigé vers la cabine de pilotage afin de permettre à l'équipage de disposer du maximum de commandes. C'est bien ainsi, s'empresse d'ajouter M^{me} Hébert.

Le bureau de la sécurité a émis des recommandations sur le sujet à la suite de son enquête sur l'écrasement du MD-11 de la Swissair, au large de Peggy's Cove. Il manquait les six dernières minutes de la vie du vol. En mars 1999, le BST recommandait qu'une source d'électricité autonome continue à alimenter les enregistreurs de vols lors d'une panne de courant.

CONFÉRENCE

Suite de la Une

de Palestiniens. Ils ont travaillé une bonne partie de la nuit de mardi à hier et se sont retrouvés hier matin à la recherche d'un terrain d'entente, a indiqué Koen Vervaeke, porte-parole du chef de la diplomatie belge Louis Michel.

Lorsque le délai de 24 heures a expiré, hier soir, l'UE prévoyait évaluer les progrès accomplis et prendre une décision. « Toutes les éventualités seront alors ouvertes », a souligné M. Vervaeke.

Quelques heures plus tard, le porte-parole du ministre belge des Affaires étrangères a précisé que le groupe composé de plusieurs délégations avait achevé ses travaux relatifs à l'élaboration d'un nouveau texte, hier soir, sans aboutir à un compromis. Il a expliqué que l'Union européenne avait donné aux médiateurs sud-africains sa position et attendait désormais de voir quel genre de texte ils pourraient proposer. « Nous attendons maintenant leur initiative », a-t-il dit.

« Si les assimilations devaient subsister entre le sionisme et le racisme, la question du départ de la France et de la délégation européenne (...) serait immédiatement posée », avait déclaré dans la journée, à Paris, le premier ministre français, Lionel Jospin, une position appuyée par le président Jacques Chirac. Pour sa part, le ministre français de la Coopération, Charles Josselin, a dit espérer « trouver les conditions d'un texte acceptable, qui justement écarte les propositions extrêmes et insoutenables qui avaient été formulées initialement ».

Dans la déclaration initiale de la conférence de Durban, les références à la « pratique raciste du sionisme » et la description du mouvement ayant établi un État juif comme une idéologie « basée sur la supériorité raciale », avaient provoqué le départ, lundi, des délégations américaines et israéliennes.

Les dirigeants arabes ont déclaré qu'une déclaration ne critiquant pas Israël serait dénuée de sens. « Nous avons encore de l'espoir, mais malheureusement nos partenaires du groupe de l'Union européenne ne sont pas souples », a souligné Salman el-Herfi, ambassadeur palestinien en Afrique du Sud.

Les délégués des 15 pays membres de l'UE ont souligné qu'ils agiraient comme un seul homme avec les pays de l'Est, candidats à une entrée au sein de l'UE. La Conférence, qui a commencé le 31 août, doit s'achever demain.

Outre le dossier du Moyen-Orient, des délégués sud-africains et européens sont également engagés dans des négociations avec les délégations africaines sur la question des réparations pour l'esclavage.

CLARK

Suite de la Une

la part du leader, Michel Gauthier. Ce dernier estimait que son jeune collègue jouait là un jeu dangereux parce qu'il créait l'illusion que cette augmentation n'était pas méritée, alors que le parti, lui, la jugeait pleinement justifiée.

Seul Joe Clark tient donc le cap, parmi les 52 élus qui ont voté contre le projet de loi du gouvernement libéral. Le chef du Parti conservateur ne réclame pas son dû et laisse l'argent dans les coffres de l'État.

« M. Clark était content du principe de cette augmentation, et contre la méthode utilisée par Jean Chrétien pour la faire adopter, dit-on à son bureau, et il n'a pas changé d'avis depuis. Rappelons que M. Clark reçoit environ 70000 \$ supplémentaires de son propre parti, en sus de son salaire d'élu et de chef.

La loi C-28 forçait chaque député à s'inscrire personnellement auprès du greffier de la Chambre des communes, question de la part du gouvernement de piéger les députés de l'opposition qui ne manqueraient pas de voter contre une augmentation de salaire qui leur reviendrait automatiquement, de toute manière.

Les 13 députés néo-démocrates s'étaient opposés à la mesure, mais tous acceptent la hausse, dit un porte-parole

ERREUR

Suite de la Une

son excrétées par les humains et les animaux. Le problème n'est pas nouveau et on sait qu'il vaut mieux de ne pas prendre de chance.

Depuis nombre d'années, les pharmaciens confient médicaments périmés et invendus aux soins de firmes spécialisées dans la disposition de déchets biomédicaux. De plus, toutes les pharmacies du Québec ont mis en place un système de récupération pour les consommateurs, certifié Paul Fernet, de l'Ordre des pharmaciens. Quant aux compagnies comme Anapharm ou Merck Frosst, les déchets qu'elles produisent sont incinérés, en conformité avec les règlements gouvernementaux.

Quant aux drogues prescrites aux animaux, elles le sont en quantités infimes en comparaison avec les humains, soutient Normand Plourde, de l'Ordre des vétérinaires. Et les résidus médicamenteux sont beaucoup moins importants qu'il y a 20 ans.

SENSIBILISATION

Alors? Reste l'élimination naturelle — ce qui explique leur présence dans les eaux usées — et les citoyens qui jettent leurs médicaments dans la toilette ou la poubelle. C'est justement pour sensibiliser la population à ce genre de conduite répréhensible et encourager les compagnies à offrir des produits moins nocifs pour l'environnement que Santé Canada veut mettre son programme en place.

Et éventuellement mener des études sur la présence possible d'antibiotique et d'anovulants dans l'eau potable et leurs effets — tout aussi hypothétiques pour l'instant — sur certains problèmes croissants d'infertilité et de résistance aux médicaments.

Pour l'instant, aucune étude, même en Allemagne où on est à la fine pointe de ce genre de recherches, ne permet de déterminer que c'est problématique, nous assure-t-on dans les milieux scientifiques. Il en faudra donc pour comprendre l'incidence directe de ces substances sur les écosystèmes et les effets indirects sur la santé humaine.

Puisque l'eau est de juridiction provinciale, Environnement Québec entend suivre de près la situation et investir les efforts requis en recherche clinique, en collaboration avec des spécialistes de la santé.

Bref, à la lumière des événements récents et jusqu'à preuve du contraire, l'eau risque plus de contenir pesticides ou bactéries que drogues indésirables...

du parti, quitte dans certains cas à redistribuer l'argent supplémentaire dans leur comté.

Même attitude du côté de l'Alliance canadienne, où 34 élus avaient voté contre la mesure, alors qu'un certain nombre s'étaient abstenus. Les députés avaient choisi de consulter leurs électeurs avant de prendre une décision finale, et il semble que ces derniers leur aient conseillé de profiter de ces nouveaux revenus, affirme un porte-parole.

Le leader adjoint du parti, Grant Hill, disait la semaine dernière à la presse de Calgary que les électeurs disaient qu'il s'agissait là d'une question de justice, les députés de l'Alliance devant gagner le même salaire que ceux du Bloc québécois. M. Hill dit avoir obtenu, à sa grande surprise, le soutien de 80% des personnes à qui il a demandé leur avis.

Les quatre conservateurs qui avaient suivi M. Clark dans son opposition avaient annoncé pour leur part qu'ils profiteraient de leur augmentation, même s'ils votaient contre le projet.

La Chambre des communes ne publie pas de son côté la liste des députés qui se sont inscrits au nouveau régime, car elle juge ce type de renseignements comme relevant de leur vie privée. Tout au plus sera-t-il possible de connaître le nombre total d'inscrits dans un an à la suite de la publication des Comptes publics, mais toujours sans aucun renseignement nominatif.

RÉFLEXION

Toute grande vérité commence par un blasphème.

George Bernard Shaw

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale et ses régions 3 à 8
Le Québec et le Canada 9 à 18
Le Monde 19 à 21
Opinions 23

CAHIER B

Argent 1 à 8
Bourses 4 et 5
Décès 7 et 8

EXTRA

Arts et spectacles 2 à 10
Télévision 6 et 7
Votre agenda 11
Divertissements 12 et 13
Annonces classées 14 à 18
Sports 18 à 31
François Gagnon 28
Statistiques 20 à 22

LE SOLEIL

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements 686-3344
1-866-686-3344
Annonces classées 844-4444
Carrières et Professions 686-3270
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

www.cyberpresse.ca

925, chemin Saint-Louis, Québec
Adresse postale : C.P. 1547, Succ.
Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est publié et édité par LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada inc., membre de Gesca Inc. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randoin, à Québec, par Imprimerie Canada, une division de 3834301 Canada inc. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0730-0730

loto-québec résultats

Tirage du 2001-09-05

1^{er} numéro 762590
2^e numéro 867251

25 000 \$ ALLEZ À LA TÉLÉ

3^e numéro 219442
4^e numéro 433164

50 000 \$ 100 000 \$

649 Tirage du 2001-09-05

08 09 21 34 42 43

Numéro complémentaire: 05

439 Tirage du 2001-09-05

19 35 37 40 47 48

Numéro complémentaire: 09

Promotion Bonité Jeu⁺ Tirage du 2001-09-05

20 35 47 49

*Seules les sélections participant au Loto 649 et au Québec 49 sur le même billet sont admissibles à la promotion.

PANEO Tirage du 2001-09-05

06 07 11 15 25

29 30 33 34 39

42 43 46 54 55

57 61 63 69 70

Extra Tirage du 2001-09-05

NUMÉRO 060992

Chubb Tirage du 2001-09-05

3 4 219 7916

Le jeu doit rester un jeu.

twik

Le bustier
Moulin Rouge 50.00

Lac et coquin sur velours froissé rouge bordeaux vibrant sous la texture, twik adore l'esprit début du siècle à Montmartre, le french cancan et l'opulence de cette époque bouillonnante. Jeans 65.00, collier royal 350.00

la maison
simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE O. PROMENADES ST-BRUNO SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

L'EST ET LA CÔTE-NORD

Québec veut protéger les dunes des Îles

■ CAP-AUX-MEULES — Le ministre de l'Environnement du Québec, André Boisclair, promet de régler la problématique de la circulation motorisée sur les dunes et les plages des Îles-de-la-Madeleine, l'été prochain. Lors d'une rencontre de travail sur la question, vendredi, à la MRC, il a été convenu qu'un tracé sera défini au cours des prochains mois et soumis à la consultation des principaux intervenants. Le ministre Boisclair prend pour sa part l'engagement de faire respecter la réglementation qui interdit la circulation hors des sentiers balisés. Le Club VTT des Îles réclame 115 kilomètres de sentiers, avec un lien continu de Havre-Aubert à Pointe-aux-Loups. Or, le comité de travail dirigé par la MRC ne souhaite en reconnaître officiellement que le quart, en plus de limiter l'accès à certaines sections de plages au printemps et à l'automne. Le ministre Boisclair a indiqué qu'il tranchera la question en fonction de l'intérêt public. (PC)

Détenus en cavale

■ BAIE-COMEAU — Deux détenus du centre de détention de Baie-Comeau ont pris la clé des champs, après le souper, mardi. Ils n'avaient toujours pas été retracés hier soir. Jonathan Roy, 21 ans, de Beauport, et Steve Fournier, 19 ans, de Sainte-Anne-de-la-Pérade, ont défoncé une porte donnant sur une cour clôturée. Ils n'ont eu ensuite qu'à sauter cette clôture pour partir en cavale. Les deux hommes, en attente de comparution pour des affaires de vol et introduction par effraction, ne sont pas considérés comme dangereux, selon le superviseur de la Sûreté du Québec à Baie-Comeau. Les recherches policières n'avaient pas permis, hier, de déterminer si les hommes avaient réussi à quitter la région ou s'ils s'y trouvaient toujours. C.S.

Étude d'impact disponible

■ BAIE-COMEAU — L'étude d'impact concernant le projet du nouveau lieu d'enfouissement sanitaire de la Manicouagan à Ragueneau est disponible pour consultation jusqu'au 12 octobre. La Régie intermunicipale d'enfouissement sanitaire Manicouagan, qui regroupe les quatre villes de la péninsule du même nom et Baie-Comeau, souhaite établir un site d'une superficie d'un kilomètre carré à six kilomètres au nord de Chute-aux-Outardes. Le coût du site est évalué à plus de 7 millions \$ et sa durée de vie est de 83 ans, au rythme actuel d'enfouissement de 30 000 tonnes métriques par année. Le BAPE tiendra une séance d'information publique sur ce projet le 26 septembre au Centre communautaire Édouard-Jean de Ragueneau. L'étude d'impact peut être consultée à la municipalité de Ragueneau et à la bibliothèque Alice-Lane de Baie-Comeau. S.P.

Mise en valeur du banc de Portneuf

■ SAINTE-ANNE-DE-PORTNEUF — Trois partenaires se sont associés pour déposer un plan de protection et de mise en valeur du banc de Portneuf, en Haute-Côte-Nord. Le site révèle de nombreux attraits naturels, mais qui doivent être protégés des activités humaines. On y retrouve notamment une zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) d'importance nationale. Le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire, le Comité côtier Les Escoumins à la rivière Betsiamites et la municipalité de Sainte-Anne-de-Portneuf souhaitent également placer des panneaux d'interprétation sur la barre de sable et organiser des activités de sensibilisation auprès des utilisateurs du site, comme les chasseurs et les amateurs de VTT. Une consultation publique sur le plan de protection et de mise en valeur se tiendra le 19 septembre à 19 h à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-de-Portneuf. S.P.



REPORT

Pour la première fois
chez Holt Renfrew.

HOLT RENFREW

place sainte-foy, (418) 656-6783 www.holtrenfrew.com

AIRES DE JEUX DE LA CÔTE-NORD

Guère sécuritaires

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

■ BAIE-COMEAU — S'il faut en croire la Direction de la santé publique de la Côte-Nord, les aires de jeux pour les enfants de la région ne sont guère sécuritaires et il y a lieu dans plusieurs cas de prendre des mesures puisque les appareils de jeux sont responsables, chez les 10 ans et moins, de plus d'hospitalisation que les activités aquatiques ou l'usage du vélo.

Au cours de l'été dernier, deux étudiantes ont visité une centaine de parcs municipaux et cours d'écoles de Tadoussac à Moisie pour vérifier la conformité des appareils à la norme canadienne en la matière, établie en 1998. Elles ont notamment réalisé des tests sur les trois appareils qui causent le plus d'accidents, soit les glissoires, les balançoires et les grimpeurs.

Le problème le plus fréquemment retrouvé dans les aires de jeux est le manque de matériau amortisseur sous les zones de chute. Selon l'étude, 84 % des glissoires, 77 % des balançoires et 65 % des grimpeurs ne sont pas conformes en ce sens, soit en raison d'une hauteur excessive ou d'un matériau amortisseur non conforme.

Pour le cas précis des balançoires, les deux tiers d'entre elles n'ont aucun matériau amortisseur dans toute la zone de protection. Dans le cas des balançoires tournantes, plus de 80 % d'entre elles avaient une distance trop courte entre les poutres de soutien et le siège.

Quant aux glissoires, 45 % de celles-ci présen-

taient des risques d'accrochage dans la descente. Soixante et onze pour cent des glissoires sont aussi dépourvues de garde-fous en haut de la surface glissante. Pour ce qui est des grimpeurs, le principal problème concerne la hauteur de chute, qui est plus élevée que la norme dans 51 % des cas.

Les situations qui présentaient un danger imminent ont été signalées aux responsables des aires de jeux, qui ont apporté les correctifs nécessaires, soit en modifiant l'appareil ou en le retirant carrément. L'étude a aussi permis de dégager certaines pistes d'action pour diminuer le risque d'accident et la sévérité des blessures, pistes qui seront acheminées aux autorités responsables afin de mieux les outiller en matière de sécurité.

La Direction de la santé publique, qui souligne qu'une autre retombée positive de l'étude concerne l'information transmise aux responsables des aires de jeux, tient à souligner l'excellente collaboration des autorités municipales et scolaires dans la réalisation du projet.



Le musée Le Chafaud de Percé est au cœur d'une véritable guerre historique.

MUSÉE LE CHAFAUD

Quidonc en est le proprio?

NAOMIE BRIAND
Collaboration spéciale

PERCÉ — Le musée Le Chafaud de Percé, un bâtiment issu de l'empire Robin en Gaspésie, est au cœur d'une véritable polémique. Alors que la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) se dit propriétaire des lieux, la Corporation du musée Le Chafaud voudrait que le bâtiment lui soit cédé pour des considérations historiques.

« Il est clair, dans les documents que nous avons obtenus, que Le Chafaud n'a jamais fait partie du parc de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé. Donc, la SEPAQ accapare un bien public qui a déjà, par le passé, une vocation qui a été définie », soutient le directeur du musée, Jean-Louis Lebreux. Ce dernier a fait parvenir, la semaine dernière, une lettre et un document d'une douzaine de pages à l'attention des médias et de quelques ministères, dont une au premier ministre Bernard Landry, pour se plaindre de la situation.

Selon M. Lebreux, l'Association coopérative de consommation de Percé serait toujours propriétaire du Chafaud, puisque l'expropriation de 1973 pour l'objet d'un parc à Percé n'a jamais eu lieu dans ses desseins d'origine. Le directeur s'appuie même sur un article du plan directeur provisoire du parc de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé qui souligne que « le parc proprement dit n'inclura pas de terrains ou équipements localisés sur la terre ferme à Percé » (page 108 du document).

Le directeur demande donc que la Corporation du musée Le Chafaud devienne propriétaire du bâtiment.

Du côté de la SEPAQ, le directeur du parc de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé, Rémi Plourde, soutient que la société est bel et bien propriétaire du bâtiment. M. Plourde n'a pas l'intention que la corporation devienne maîtresse des lieux, surtout

que la SEPAQ vient de mettre cette année 423 000 \$ sur la réfection du Chafaud. « Cédé complètement, non, mais qu'on continue à travailler avec eux (la corporation) pour qu'ils puissent encore être à l'intérieur, monter des expositions, nous on est toujours partants à travailler avec eux, c'est une garantie. »

La SEPAQ prévoit prendre possession du rez-de-chaussée du musée pour y établir son centre d'interprétation, actuellement situé dans le rang de l'Irlande, qui parvient à peine à attirer 12 000 visiteurs annuellement.

INCONVÉNIENTS

Les travaux réalisés cette année sur Le Chafaud ont provoqué l'annulation d'une exposition, soit un hommage à l'artiste Kitty Bruneau. Les travaux, à l'origine prévus pour 2000, ont été reportés à cause de l'exposition *Les très riches heures de Jean-Paul Riopelle*, une exposition exclusive au Chafaud, qui s'est terminée en octobre.

Jean-Louis Lebreux souligne que l'installation du centre d'interprétation du parc de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé dans le Chafaud lui enlèvera 60 % de sa superficie d'exposition. Pour exposer, il restera le premier plancher, et la mezzanine. « Je défie qui que ce soit de prendre une sculpture d'un artiste ou un tableau, de l'apporter à la mezzanine et de demander à trois visiteurs de venir admirer ces œuvres », répond le directeur.

La SEPAQ, quant à elle, soutient, plans à la main, que la surface d'exposition du musée passera de 6950 pieds carrés à 6730, soit une perte d'un peu plus de 200 pieds carrés. En comparaison, le musée de la Gaspésie, situé à Gaspé, a une surface d'exposition de 7800 pieds carrés.

Une rencontre est prévue d'ici trois semaines entre le ministère de la Culture et des Communications, la Corporation du musée Le Chafaud, la Ville de Percé et la SEPAQ pour dénouer l'impasse.

L'industrie de la transformation alimentaire fait l'objet de consultations

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

MATANE — Des producteurs de l'est de la province réclament un meilleur soutien gouvernemental pour la mise en marché des produits alimentaires. Plusieurs d'entre eux ont abordé cet aspect lors de la première consultation en marge d'une nouvelle politique québécoise de transformation qui sera élaborée à l'automne.

Les entreprises réclament une aide accrue pour la mise en marché

Pour plusieurs petits entrepreneurs, une politique efficace de transformation alimentaire passe par la création d'outils additionnels pour la mise en marché des produits alimentaires québécois. « Il faut des mesures pour encourager les détaillants à mettre en marché des produits fabriqués en région, croit Yves Labrecque, du Groupe GP. Plusieurs entreprises survivraient si elles pouvaient occuper des espaces sur les rayons des supermarchés. »

DES SOLUTIONS

Il existe toutefois des solutions. Aux Îles-de-la-Madeleine, par exemple, les ventes ont augmenté lorsque les produits locaux ont été regroupés sur un même présentoir. Dans le Bas-Saint-Laurent, Gaston April de la firme Paul-Émile Dubé, pour sa part, chapeaute un projet de commerce électronique pour aider les micro-entreprises: une idée qui a semblé plaire au ministre Maxime Arseneault.

Marcel Ostiguy, d'Aliments Carrière, va plus loin. Il demande une reconnaissance officielle de la première industrie en importance au Québec. « La peur de disparaître a suscité une réflexion. Il faut ajuster le calendrier scolaire aux besoins de l'agroalimentaire, voire adopter une politique de main-d'œuvre plus flexible afin de contrer les pénuries annuelles. » Les membres du Réseau pêche et aquaculture, pour leur part, souhaitent le maintien des programmes en recherche et développement. Ils espèrent également, à l'instar des producteurs agricoles, une plus grande collaboration du ministère de l'Environnement.

Pas moins de 25 entreprises de Québec et de l'est de la province étaient représentées à cette première consultation publique. D'autres auront lieu, d'ici la mi-septembre, dans le Centre-du-Québec, en Abitibi et en Montérégie. La nouvelle politique devrait être dévoilée d'ici 2002.

238 000 \$ À ABK-GASPÉSIE

Par ailleurs, le ministre Maxime Arseneault a profité de son passage à Matane pour annoncer le versement d'une subvention de 238 000 \$ à ABK-Gaspésie: une filiale d'Aqua-Biokem spécialisée dans la transformation de résidus de crevettes.

« ABK-Gaspésie est un modèle à l'égard de la transformation alimentaire, a soutenu le ministre. L'entreprise peut se lancer maintenant dans la commercialisation des produits à valeur ajoutée. »

Pour le directeur commercial, Alain Guillou, cette aide permettra la production et la vente de 20 tonnes de concentrés de saveur de crevettes destinés à la consommation, de suppléments alimentaires et d'antioxydants. « Toutefois, le conflit dans l'industrie de la crevette et des délais avant l'émission des permis par Santé Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments nous ont retardés quelque peu », précise M. Guillou.

18 EMPLOIS

Innovatech région Ressources et le Fonds régional de solidarité deviennent également partenaires dans ce projet de commercialisation évalué à 700 000 \$. Le projet consolide 18 emplois.

Puis, en soirée, le ministre confirmait, à Rimouski, la reconduction, pour quatre ans, d'une entente qui permet déjà aux chercheurs de l'Université du Québec à Rimouski d'utiliser les laboratoires du MAPAQ. L'entente est évaluée à 900 000 \$.

Baron prend du galon

Le gérant des Alouettes chez le R&O

JEAN-FRANÇOIS TARDIF
JFTardif@lesoleil.com

Patrick Baron dirigera les destinées de l'équipe de baseball du Rouge et Or. L'actuel gérant des Alouettes a ainsi concrétisé une ambition qu'il caressait depuis quelques mois déjà.

« Quand tu *coaches* une équipe et que tu entraînes tes gars tous les jours, tu finis par prendre le *beat*. D'ailleurs, toute ma vie est organisée autour de mon travail et du baseball. Quand la saison se termine, tout tombe raide mort. Pour moi, diriger le Rouge et Or était une excellente occasion de poursuivre ma campagne. »

C'est grâce aux contacts initiés par Luc Bédard, adjoint de Baron chez les Alouettes et joueur-entraîneur adjoint chez le Rouge et Or, que le pilote charlesbourgeois et l'organisation de la formation lavalloise ont pu se rencontrer et finalement s'entendre. À Laval, Baron retrouvera plusieurs visages connus.

« Près de 85% des joueurs de l'équipe proviennent des Alouettes et des Diamants. C'est presque une équipe étoilée des deux clubs. Ce sont des gars qui aiment pratiquer et surtout qui veulent gagner. Je suis cependant conscient qu'avec quatre matchs chaque fin de semaine et les contraintes reliées aux études, nous ne pourrions pas être sur le terrain tous les jours. »

« Près de 85% des joueurs de l'équipe proviennent de Charlesbourg et Québec »

Baron a indiqué qu'il n'avait pas accepté d'être le gérant du Rouge et Or dans le but de s'amuser. Il compte se mettre autant de pression qu'il le fait lorsqu'il œuvre dans la LBEQ.

« La pression, ça fait partie du *beat*. C'est certain que nous aurons des objectifs élevés. Comme d'aller aux championnats canadiens. Et pas seulement pour le plaisir d'y prendre part mais bien pour les gagner. Mon plus grand défi sera cependant de stabiliser le programme qui semble recommencer à zéro toutes les années. C'est important qu'il y ait une continuité. C'est pour cette raison que je compte mettre sur pied un conseil d'administration. Et mon but n'est pas de diriger l'équipe pendant une seule saison. Si je peux l'aider, j'ai l'intention d'y demeurer longtemps. »

Baron entrera en fonction avec sa nouvelle équipe dès que les Alouettes auront fini de jouer en séries.



Alexei Yashin, 27 ans, était bien content de signer le contrat qui lui rapportera près de 90 millions \$US. Le directeur général des Islanders ne semblait pas regretter son choix.

Dix ans de bonheur pour Yashin!

■ UNIONDALE (PC) — Alexei Yashin, qui a renoncé à plusieurs millions de dollars à la suite de son refus de porter les couleurs des Sénateurs d'Ottawa pendant une saison, a récupéré une bonne partie de ses pertes — voire presque toutes — quand il a accepté le contrat le plus lucratif de l'histoire de la LNH, hier.

Le joueur de centre russe, âgé de 27 ans, empêchera presque 90 millions \$ US au cours des 10 prochaines années.

Yashin, que les Islanders de New York ont acquis à l'occasion de la séance de repêchage de juin dernier, s'est présenté, mardi, au camp d'entraînement de l'équipe à Lake Placid. « Nous sommes heureux d'annoncer qu'un des meilleurs joueurs de centre de la ligue passera le reste de sa carrière dans l'uniforme des Islanders de New York, a affirmé le directeur général Mike Milbury. Miser sur un joueur du calibre d'Alexei est une formidable chose pour notre équipe. »

Yashin a réussi 40 buts et a amassé 48 passes chez les Sénateurs, la saison dernière. Il n'a récolté qu'une aide en séries éliminatoires quand les Maple Leafs de Toronto ont balayé les Sénateurs dès le premier tour.

Yashin avait raté toute la saison précédente en raison d'une dispute contractuelle avec les dirigeants des Sénateurs. En 1998-1999, il a obtenu 44 filets, tout en ajoutant 50 passes à sa fiche, quand il a été un des finalistes au titre de joueur par excellence de la LNH.

« UN PRIVILÈGE »

« Je considère comme un privilège de savoir que je vais passer le reste de ma carrière chez les Islanders », a-t-il dit après avoir paraphé le lucratif contrat.

Le patineur mesurant six pieds trois pouces et pesant 225 livres montre un dossier de 218 buts et de 273 passes en 504 matchs en carrière. Il n'a pas manqué une rencontre au cours des quatre dernières saisons qu'il a jouées dans la LNH.

Les Sénateurs ont envoyé Yashin aux Islanders, obtenant en retour le talentueux espoir Jason Spezza. L'attaquant Bill Muckalt et le défenseur Zdeno Chara sont aussi passés aux Sénateurs dans la transaction.

Le contrat que Yashin a décroché éclipse celui que le capitaine de l'Avalanche du Colorado Joe Sakic a accepté en juillet, 50,5 millions pour cinq ans (ou 57 millions pour six ans si l'équipe exerce son droit d'option).

Yashin a touché un salaire de 3,6 millions la saison dernière.

Le contrat le plus lucratif de l'histoire de la LNH

L'état de Koivu obscur

HULL (PC) — Saku Koivu a bel et bien été hospitalisé mardi mais, aux dernières nouvelles, on ne connaissait pas la gravité du problème.

« Il a ressenti des douleurs abdominales et a été pris de vomissements au lendemain de son retour d'Europe, et il a été hospitalisé à l'Hôpital général de Montréal pour subir une série de tests sous la supervision du médecin du Canadien, le Dr David Mulder », a expliqué le directeur des relations avec les médias de l'équipe, Donald Beauchamp.

Son adjoint, Dominick Saillant, croyait qu'il était encore en Europe au moment du tournoi de golf annuel du Canadien, qui était disputé le même jour que l'hospitalisation du Finlandais, et c'est lui qui a induit des médias en erreur, de bonne foi.

L'absence du capitaine au tournoi de golf du Canadien n'était pas si étonnante puisque, contrairement aux années passées, le camp d'entraînement ne s'ouvrait pas le lendemain, mais la semaine suivante. Trois autres joueurs, Martin Rucinsky, Richard Zednik et Jan Bulis, étaient d'ailleurs toujours en Europe.

Beauchamp savait que Koivu était souffrant, mais il affirme qu'il n'était pas au courant qu'il avait été hospitalisé. Hier, Beauchamp a assuré qu'on ne tentait pas de cacher quelque chose et qu'on n'en savait vraiment pas plus long quant à l'état de santé de Koivu. Il a ajouté qu'un communiqué sera publié dès que les résultats des tests seront connus.

INQUIÉTUDE

La situation demeure inquiétante quand on parle d'un choix de première ronde payé plus de 3 millions \$ par année et qui a déjà raté 148 matchs au cours des cinq dernières saisons.

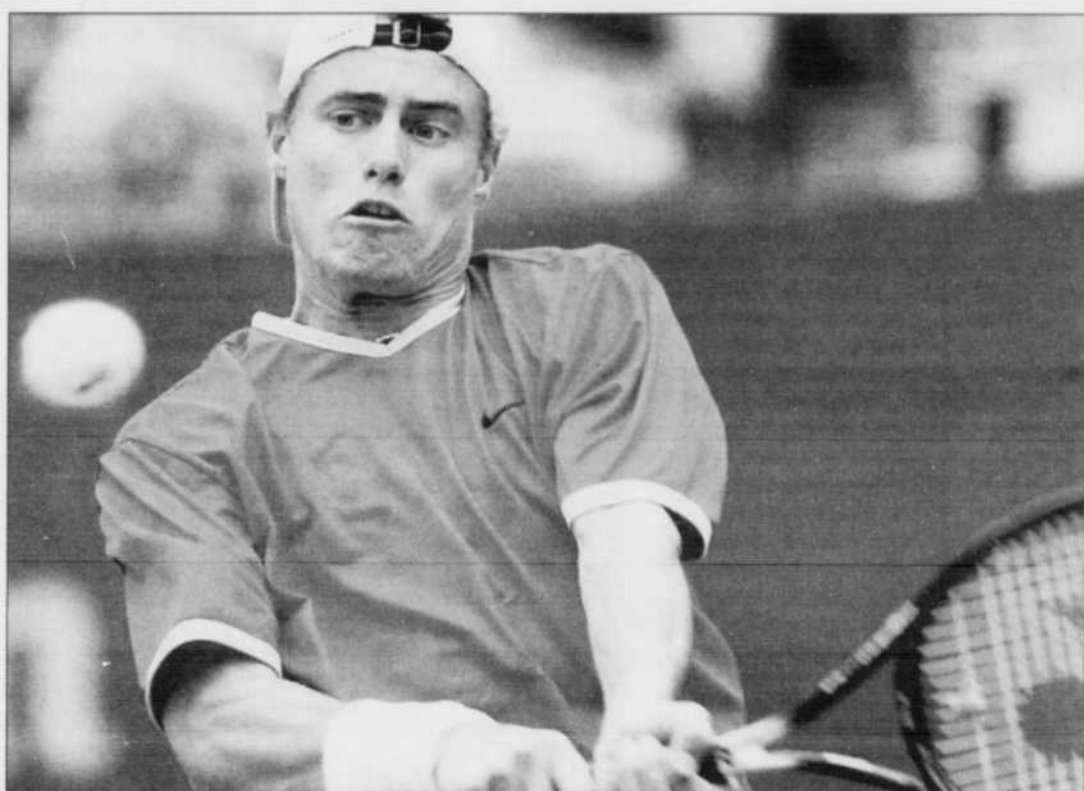
Koivu n'a pris part qu'à 24 matchs en 1999-2000 et à 54 en 2000-2001. La saison dernière, c'était quand même suffisant pour terminer au premier rang des (pauvres) compteurs du Canadien avec une fiche de 17-30-47.

Les joueurs du Canadien sont ceux qui ont raté le plus de matchs à cause des blessures au cours des deux dernières années et, pas plus tard que mardi, le président Pierre Boivin confiait: « Ce n'est pas une excuse, mais depuis deux ans notre nombre de blessures a été pas mal extraordinaire. Je pense qu'on est capable d'en diminuer le nombre de façon importante. »

Faites partie de
l'équipe
des camelots
du Soleil
Appelez maintenant! 686-3344
1 866 686-3344

SPORTS

et comme
Kevin Mathieu
de Beauport
Soyez notre
camelot chanceux du jour
qui gagne 100\$
Félicitations!



L'Australien Lleyton Hewitt l'a échappé belle. Heureusement, la pluie est venue à son secours.

La pluie vient à la rescousse de Hewitt

NEW YORK (AP) — Sauvé par la pluie la veille, l'Australien Lleyton Hewitt est venu à bout de l'Allemand Tommy Haas, hier, et il a atteint les quarts de finale des Internationaux de tennis des États-Unis.

Interrompu mardi par la pluie alors que Haas avait remporté la première manche 6-3 et que le score était de 2-2 au deuxième, Hewitt a renversé la vapeur pour l'emporter 3-6, 7-6 (2), 6-4, 6-2.

Haas a aligné les fautes en revers et il a même offert quelques cadeaux sur des points importants. Au total, il a commis 58 fautes directes.

Au prochain tour, on aura droit à une confrontation intéressante entre deux vedettes montantes du tennis. Hewitt, 20 ans, fera face aujourd'hui à l'Américain Andy Roddick, 19 ans, avec une participation en demi-finale à l'enjeu. À Roland-Garros plus tôt cette saison, l'Australien s'était imposé sur abandon de son rival, victime d'une sévère entorse de la cheville.

Roddick est devenu le plus jeune quart de finaliste de l'épreuve depuis Andre Agassi en 1988 quand il a défait l'Espagnol Tommy Robredo 6-2, 6-2, 6-4. «Je n'en reviens pas. C'est bon d'en être arrivé là pour la première fois. Normalement, je suis habitué à suivre la deuxième semaine d'un majeur à la télévision», a raconté Roddick.

Le Russe Marat Safin, tenant du titre, s'est pour sa part qualifié pour les demi-finales en surclassant l'Argentin Mariano Zabaleta, 6-4, 6-4, 6-2.

Safin a pris le service de son adversaire à six reprises et n'a quasiment jamais été mis en difficulté par Zabaleta.

VICTOIRES DE VENUS WILLIAMS ET DE CAPRIATI

Chez les dames, Venus Williams disputera sa cinquième demi-finale à New York en autant de participations. Elle s'est aisément qualifiée devant la Belge Kim Clijsters, n° 5, 6-3, 6-1.

Amoindrie par les efforts accumulés depuis le début de l'épreuve, la finaliste de Roland-Garros, qui souffre depuis plusieurs semaines d'une blessure au genou, n'a jamais été en mesure de menacer sa rivale.

Jennifer Capriati, la deuxième tête de série qui tente de remporter un troisième titre du grand chelem cette année, a vaincu Amélie Mauresmo, la huitième tête de série, 6-3, 6-4.

Lors des demi-finales, qui auront lieu demain, Venus Williams affrontera Capriati, tandis que sa sœur Serena affrontera la favorite, Martina Hingis.

Le calvaire prend fin

BOSTON (AP) — Trot Nixon a réussi quatre coups sûrs en autant de présences avec un circuit, quatre points produits et quatre points marqués lorsqu'il a aidé les Red Sox de Boston à mettre un terme à une séquence de neuf revers. Les Red Sox ont vaincu les Indiens de Cleveland 10-7.

Il s'agissait de la plus longue séquence d'insuccès des Red Sox depuis leurs 11 défaites d'affilée en juin 1994.

Les Red Sox, qui ont glissé à neuf matchs et demi des Yankees de New York dans la section Est de la Ligue américaine et dans la course au quatrième as derrière les A's d'Oakland, ont une fiche de 7-12 sous la tutelle de Joe Kerrigan, qui a remplacé Jimmy Williams congédié le 16 août.

Les Indiens, meneurs de la section centrale, qui ont accordé un repos aux réguliers Jim Thome, Kenny Lofton et Einar Diaz, ont entrepris la soirée avec une priorité de sept matchs devant les Twins du Minnesota.

Rolando Arrojo (4-3) a lancé pendant deux manches et deux tiers en relève pour inscrire la victoire. Ugueth Urbina a retiré les trois frappeurs à la neuvième pour mériter sa cinquième victoire préservée en six opportunités.

PEDRO VEUT LANCER

Par ailleurs, un jour après avoir critiqué Dan Duquette, le directeur général des Red Sox de Boston, parce qu'il avait dit de lui qu'il était en santé, Pedro Martinez a déclaré, hier, qu'il espère lancer à nouveau cette saison.

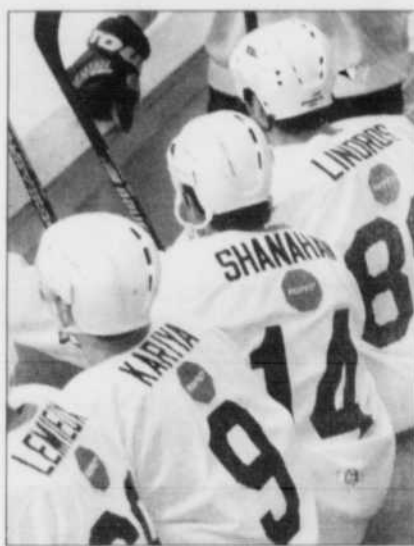
Martinez a effectué quelques tirs au champ extérieur pendant l'exercice au bâton des Red Sox, avant le match contre les Indiens de Cleveland. Son prochain départ est prévu pour demain au Yankee Stadium. «J'espère lancer vendredi, a-t-il affirmé. Sinon, ce sera samedi, dimanche ou lundi.»

Martinez a déclaré, mardi, que le médecin d'équipe des Angels d'Anaheim lui avait dit qu'il avait subi une déchirure mineure à l'articulation de l'épaule. «Je me sens mieux», a déclaré le triple vainqueur du trophée Cy Young.

Duquette a laissé Kevin Shea, le porte-parole des Red Sox, réagir.

«Pedro est celui qui sait le mieux s'il est blessé ou non, et nous ne lui demanderions pas de lancer s'il était blessé», a déclaré Shea.

SOMMAIRE



BROCHETTE INTÉRESSANTE 29



LES DIAMANTS CHAMPIONS 26

FRANÇOIS GAGNON 28

ZOOM

Ça commence mal!

Les plus hautes moyennes de points mérités en première manche cette saison. (Minimum 20 départs)



Ligue américaine	
	Mpm
Esteban Loaiza	7,86
Toronto	
Scott Schoeneweis	7,67
Anaheim	
Kenny Rogers	7,65
Texas	
Ligue nationale	
	Mpm
Jason Schmidt	7,71
Pittsburgh/San Francisco	
Matt Clement	7,71
Floride	
Pedro Astacio	7,62
Colorado/Houston	